

Vitrac 10 Octobre 1923

110



La Comtesse Bernard de
 Miramon-Fargues demande
 à Monsieur le Préfet du Cantal
 de vouloir lui donner l'autorisa-
 - tion de prendre son passeport
 ainsi que son pour sa fille Mlle
 Yvonne de Miramon-Fargues pour
 se rendre en Sicile voir sa sœur
 Mlle Laurencia de France. En la Préfet
 en la priant de croire à ses sen-
 timents très distingués

Mlle Bernard de Miramon-Fargues

S. Miramon Fargues

non pour la légalisation
 des signatures de tous
 non qui est favorable
 le 20 octobre 1923



ANCIENNE

POUR UN AN

ÉTRANGER
français
italien

la République
 les et militaires des
 passer librement
 H. Miramon-Fargues
 etc.

ÉTRANGER

ÉTRANGER

ÉTRANGER

ÉTRANGER



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M^{me} la C^{te} Bernart de Miramon
 profession d' 1^{re} rangue
 nationalité française
 demeurant à Vitras
 allant à sa suite dép' d
 âgé de 48 ans, taille d'un mètre 60 cent"
 cheveux Chât. front nt^e
 sourcils Chât. yeux verts
 nez long bouche long
 barbe menton roux
 visage ovale teint rosé

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Un demande, un ancien passeport
 Fait à Aurillac, le 9 octobre
 mil neuf cent vingt trois
 Signature des témoins : Signature du porteur :

du Registre.

UE FRANÇAISE

du Cantal

PASSEPORT VALABLE POUR UN AN

Comité du Peuple Français
du Cantal

Les autorités civiles et militaires de la République
 et prient les autorités civiles et militaires des
 Départements de la France de laisser passer librement
 Madame Bernart de Miramon, Française
 née Aurée Edith.

française.
Vitras (Cantal)

pour aide et protection en cas de besoin pour sa
suite pour affaires de famille.

Aurillac
le 9 octobre

vingt deux
du Cantal
Préfecture délégué.

Tuland

PASSEPORT
CENTIMES, Décimes comp





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du *Cantal*

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Âge de *47 ans*
taille d'un mètre *60*

centimètres

cheveux *Chât.*
front *assez*
sourcils *chât.*
yeux *verts.*
nez *droit.*
bouche *droit.*
barbe
menton *roux*
visage *brun*
teint *brun*

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

Mlle W de Miramon Fargues

N° *98* du Registre

Prix du Passeport SOIXANTE CENTIMES. Décimes compris

Nom du Peuple Français
Préfecture du Cantal

Nous

requérons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France de laisser passer librement *Mlle la Comtesse Bernart de Miramon Fargues* *Blanche Marie Antoinette Edith* nationalité française. Demeurant à *Vihac (Cantal)*

et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour se rendre en suite pour affaires de famille.

Fait à *Aurillac* le *trois octobre* mil *huit cent* *vingt deux*
Pour le Préfet du Cantal
Le Conseiller de Préfecture délégué

J. Lalande



Vo à la sortie
Bellegarde le 18-2-23
Le Che spécial

Vo à l'Entrée
Gare BELLEGARDE
18 FEV. 1923
Le Commissaire Spécial

Vo à la Sortie
Gare BELLEGARDE
5 JUIN 1923
Le Commissaire Spécial
Vo à l'Entrée
Gare BELLEGARDE
15 JUIL 1923
Le Commissaire Spécial

Frontière Suisse
Entrée 5 JUIN 1923
GENÈVE-CORNAVAY

Frontière Suisse
Entrée 18 FEV. 1923
GENÈVE-CORNAVAY